

# MAISON FAMILIALE RURALE « LE VILLARET »

74230 THÔNES

Tél. : 04.50.02.00.52

## ASSEMBLEE GENERALE 7 MAI 2021

- \* Accueil par Mr Christian COMBAZ, Président
- \* Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale précédente,
- \* Rapports d'activités de l'Association et de la MFR
- \* Rapport financier 2020 et vote des cotisations par Mr Eric ANGELLOZ-NICOUD
- \* Rapport du Commissaire aux Comptes
- \* Budget prévisionnel 2021 par Mr Frédéric BATTISTELLA, Directeur
- \* Renouvellement et élections des membres du Conseil d'Administration
- \* Rapport moral / d'orientation par le Président
- \* Clôture de l'Assemblée



## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2019 DE L'ASSOCIATION MFR LE VILLARET

Les mesures de confinement prises pour faire face à la crise sanitaire COVID-19 ont empêché la tenue de notre Assemblée Générale initialement prévue le 17 Avril 2020.

Le 25 Juin 2020 à 18H10 les membres de l'association de la Maison Familiale Rurale se sont réunis sur convocation écrite.

Dans ce contexte d'épidémie du Covid-19 et conformément aux dispositions adoptées par le Gouvernement pour freiner la propagation du covid-19, en particulier l'ordonnance n° 2019-321 du 25 mars 2020, le Conseil d'administration a décidé de tenir l'Assemblée générale à huis clos, hors la présence physique de ses adhérents mais avec une participation à distance de l'ensemble des adhérents.

L'Assemblée Générale se réunit valablement quel que soit le nombre de présents, il n'y a pas de quorum. Les pouvoirs sont interdits, les décisions sont donc réputées valables.

L'assemblée générale ordinaire était présidée par :

- Christian COMBAZ, président de l'association,
- Delphine CHAILLOT, vice-présidente,
- Eric ANGELLOZ-NICOUD, trésorier.
- Frédéric BATTISTELLA, en sa qualité de directeur de la MFR.

Après lecture du rapport d'activités de l'association,  
Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après lecture du rapport d'activités de la MFR,  
Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après lecture du rapport financier et du rapport du commissaire aux comptes,  
Celui-ci est approuvé à l'unanimité, le résultat de +14616 € est affecté au report à nouveau.

Après explications sur le montant des cotisations pour adhérer à l'association,  
Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Les administrateurs démissionnant sont : Camille BANNES, Samuel DUPRE

Les administrateurs sortants et se représentant sont réélus à l'unanimité :  
Denis CONVERS, Marion TAVERNIER, Arnaud PILLODS

4 nouveaux candidats sont également élus à l'unanimité, il s'agit de : Jacques BREVART (coopté le 20.01.2020), Florence CHEVALLAY (cooptée le 20.01.2020) Marie-Laure DEVALLOIS, Fanny ROUSSEAU.

Après lecture du rapport moral et d'orientation,  
Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Le procès-verbal a été dressé par Christian COMBAZ, Président.



## RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ASSOCIATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 07 Mai 2021

La Maison Familiale a la particularité d'être une association. Cela signifie concrètement que les décisions sont prises par les acteurs de la maison (maîtres de stage, parents d'élèves, anciens élèves...)

Depuis la dernière Assemblée Générale le 25 juin 2020, le Conseil d'Administration composé de 22 personnes s'est réuni 4 fois, les 25 juin 2020, 24 septembre 2020, 21 janvier 2021, 08 avril 2021.

Le bureau composé de 8 personnes s'est réuni 3 fois les 24 septembre 2020, 03 décembre 2020 et 04 mars 2021.

S'il est vrai que les décisions majeures sont prises lors des réunions, il est un aspect important du rôle d'administrateur : celui de contribuer à faire vivre l'établissement.

La crise sanitaire du covid-19 a bouleversé le fonctionnement de notre organisation. Nous avons su réagir collectivement pour assurer la continuité nécessaire à nos stagiaires, élèves et apprentis, et maintenir le lien avec les familles et les maîtres de stage et d'apprentissage. Les membres de l'équipe et du conseil d'administration ont fait preuve d'une adaptation et d'une réactivité remarquable, nombre d'initiatives formidables sont apparues. La continuité pédagogique a été possible grâce à la mise en place de nouveaux outils numériques (projecteur pour visio-conférence, salle virtuelle, utilisation de notre Ient etc.). Ceux-ci ont permis la mise en place du télétravail, mais aussi le maintien des réunions d'équipe ainsi que celles du bureau et du conseil d'administration. De nouvelles pratiques sont apparues dans un moment très particulier. Le Conseil d'administration se saisit de l'ensemble de ces évolutions pour les intégrer dans sa réflexion globale sur les ressources humaines.

Les investissements suivants ont été réalisés ou sont en passe de l'être :

- \*Nettoyage de la vitrerie de tous les bâtiments (courant 2021)
- \*Nettoyage des vitres de la marquise Bât1/Bât2 (courant 2021)
- \*Réfection des planches de rives de tous les bâtiments (courant 2021)
- \*Renouvellement du parc automobiles (3 véhicules en LDD)
- \*Mise aux normes des rambarde d'escalier des bâtiments (courant 2021)
- \*Rénovation d'un de nos appartements

Comme vous pouvez le constater le rôle d'administrateur ne se limite pas aux réunions de CA et de bureau. Ces différentes actions permettent de participer à tous les échelons de la vie de l'établissement

A la maison familiale du Villaret, des commissions composées d'administrateurs et de membres de l'équipe sont mises en place pour réfléchir sur ce qui existe et améliorer le quotidien. Elles peuvent évoluer, ou être modifiées. Cette année particulière avec les différents couvre-feux obligatoires, ont ralenti la fréquence des rencontres autour des commissions, qui nous l'espérons, reprendront dès la rentrée prochaine.

### **Commission finances :**

Elle se réunit pour faire le point sur le budget réalisé à l'instant T par rapport au budget prévisionnel, pour suivre la gestion financière de la maison familiale. Elle se réunit pour étudier les comptes au moment du budget prévisionnel (Mars) et en amont de la clôture des comptes (Octobre). Au cours de ces réunions il est procédé à l'examen de chaque compte, le directeur et la comptable donnant à la commission toutes les précisions souhaitées. Elle est composée de salariés et d'administrateurs. Elle est présidée par notre trésorier.

### **Commission discipline :**

Essentiellement centrée sur les problèmes de comportement et discipline des jeunes à la Maison Familiale, cette commission permet de faire le point, avec les jeunes, parents, tuteurs ou éducateurs, sur des problèmes rencontrés. L'objectif de cette commission est de mettre en garde et de trouver des solutions aux problèmes de comportement des jeunes. Si l'objectif n'est pas de sanctionner, la commission a la possibilité de donner des « sanctions ». Elle est composée d'un membre de la direction, de membres de l'équipe et d'administrateurs.

### **Conseil de perfectionnement :**

Le CFA autonome MFR le VILLARET existe depuis le 6 Juin 2020. Il a pour ambition de contribuer à l'épanouissement personnel, professionnel et social de la personne en formation : - en le préparant à la vie active, - en l'aidant à devenir un citoyen autonome et responsable. Ensemble nous avons déterminé les valeurs prioritaires au sein de l'établissement : - Le respect des biens et des personnes - La solidarité - Le développement de l'autonomie - La citoyenneté et l'éco-responsabilité

La première réunion du conseil de perfectionnement du CFA de la MFR Le Villaret s'est tenue, le Jeudi 21 Janvier 2021 sur l'ordre du jour suivant : - Présentation des missions et du rôle du conseil de perfectionnement - Présentation du règlement intérieur du conseil de perfectionnement à valider par le Conseil d'Administration - Présentation et vote du règlement intérieur des apprentis.

Ce que nous souhaitons profondément, c'est que les MFR soient reconnues et valorisées par leurs formations professionnelles riches et variées répondant à un réel besoin du territoire.

Chères familles, étant adhérentes de notre association, vous êtes partie prenante de nos valeurs, mais vous pouvez également dès aujourd'hui être acteur en rejoignant notre CA.

Delphine CHAILLOT

## RAPPORT D'ACTIVITES DE LA MFR

### Interventions et visites :

- ✿ Interventions de nos anciens élèves dans des jurys ou cours ou orientation. Exemples : épreuve orale E2, jury fiches d'activités, présentation de formations en communication, tables rondes orientation.
- ✿ Visites d'entreprises avec les 2ndes ou terminales Métiers de l'Accueil : Office de Tourisme de La Clusaz et du Grand Bornand, Hotel l'Hermitage, Hotel Les Trésoms ...ou visite virtuelle de la MAM de Doussard avec les 2ndes SAPAT.
- ✿ Visite d'une Galerie d'art (ArtRoom) avec les terminales ARCU.
- ✿ Accueil d'une classe de CM1 CM2 lauréate du concours éco-juniors (Savoie Mont-Blanc Juniors) pour une journée d'éducation à la montagne.
- ✿ Sensibilisation au tabac par la CJC présente à la MFR avec un stand « pause ta clope » et en salle de cours.
- ✿ Intervention du collectif Atout vie sur les relations sexuelles et la représentation du corps (financée par la Région).
- ✿ Intervention du collectif TOTEM sur l'estime de soi (financée par la Région).
- ✿ Intervention de la Compagnie de l'une à l'autre sur la place de l'individu dans un groupe, le chantage émotif, le harcèlement.
- ✿ Interventions sur l'éco-citoyenneté : Du flocon à la vague - EDF - Artisans du monde.
- ✿ Tous nos voyages ont été suspendus ou annulés.

### Des activités sportives et/ou de cohésion :

- ✿ Des sports d'hiver pour compenser les mesures restrictives liées au COVID : Biathlon avec toutes les classes - sortie paret avec les ST2S - sortie raquettes avec la MFR de Tronchine.
- ✿ Les sorties cohésion de début d'année : Bowling avec les 2ndes SAPAT et parc'aventure de Thônes ; Marche au Roc de Chère avec les AP1 et bateau sur le lac ; City Game avec les terminales ARCU ; jeu de piste dans Annecy pour les 1ères sapat et les AP2 avec jeux de connaissance sur le Paquier pour les plus jeunes.

### Des actions menées par les jeunes :

- ✿ Association Flavy : confection et vente de muffins pour apporter un peu d'argent à l'association (Terminales SAPAT).
- ✿ Création d'un jeu pour Saveurs des Aravis destiné à la fois aux enfants et aux adultes (Terminales SAPAT).
- ✿ Création d'un document de communication pour faire connaître l'association « chemins de traverse » (Terminales SAPAT).
- ✿ Créations de fiches d'activités pour les adhérents de l'association « chemins de traverse » (Terminales SAPAT).
- ✿ Création d'un document d'accompagnement sur l'écomusée du bois en version française et anglaise plus accessible à tous. (Terminales SAPAT).

- ✿ Animation auprès de la structure des Abeilles par les élèves des classes de 1ère SAPAT (jeux, goûter, activités manuelles ...)
- ✿ Le projet art-récup avec les 2ndes SAPAT : découverte de cette forme d'art puis ramassage de déchets dans Thônes et élaboration d'œuvres qui seront exposées à l'Office de Tourisme.
- ✿ Vente de fleurs et de chocolats pour financer le projet Terre bleue à venir....

### **Des actions de communication :**

- ✿ Créations de vidéos sur les formations mises en ligne sur notre page FB et Insta ; Réalisations de vidéos sur l'apprentissage dans les métiers de l'accueil par les 1ères mises en ligne aussi sur FB.
- ✿ Une nouvelle plaquette pour la Maison Familiale.
- ✿ Une page Instagram a fait son apparition.

### **Une vie résidentielle bien valorisée :**

- ✿ De nouveaux équipements : flipper, jeux de fléchettes et borne arcade
- ✿ Des activités récurrentes :
  - Les grand jeux (jeux d'équipe en coopération ou jeux d'équipe en confrontation) par le billet de mini jeux. Types « Vendredi tout est permis »
  - Des Ateliers Théâtre
  - Des projections de film
  - Ateliers sportifs
  - Jeux de plateau (loup-garou, jeux d'énigmes)
  - Soirée Karaoké
  - Soirée « Just dance »
  - Mise à disposition du terrain de foot
  - Mise en place du terrain de volley
  - Les activités Cuisine
  - Bataille de boules de neiges
  - Soirée jeux de société
- ✿ Des soirées thématiques : crêpes, grands jeux, ciné ....
  - La soirée d'halloween
  - La soirée de Noel
  - Les soirées « Montain MFR PUB » (mise en place de l'espace animations avec les bornes de jeux (flipper, jeux de fléchettes, borne d'arcade, baby-foot) et la mise en place d'un petit « Bar » avec un fond musical.
  - La soirée de la Chandeleur avec un atelier crêpes.
  - La Soirée « Cabaret »
- ✿ Et pour terminer, mise en place d'un petit déjeuner anglais.
- ✿ Les sorties prévues (patinoires ou cinéma) ont été annulées.

## RAPPORT FINANCIER 2020

Nous avons abordé l'année 2020 avec prudence du fait de nombreux changements. Les principaux étant la fin du versement de la taxe d'apprentissage directement par les entreprises et le versement de subventions par le Conseil Régional, mannes très importantes pour la MFR du VILLARET.

Pour rappel, la collecte de la taxe d'apprentissage représentait tout de même 132'000 € en 2019.

Le mode de financement a donc complètement changé au 1<sup>er</sup> Janvier 2020 pour un financement au contrat.

Il nous a fallu, comme toutes les Maisons, tâtonner, estimer, ajuster au fur et à mesure que nos institutions nous distillaient les informations sur cette réforme du mode de calcul du financement de l'apprentissage.

Ce sont donc les OPCO (opérateurs de compétences) qui ont pour mission d'assurer le financement de l'apprentissage en plus de leur appui technique aux branches pour construire les certifications professionnelles.

L'année 2020 s'annonçait donc être le début d'une nouvelle ère pour la MFR du VILLARET la transition vers un nouveau cycle lié à la fin de la taxe d'apprentissage, le nouveau mode de financement de l'apprentissage, la fin de la formation du bac ST2S ou une baisse des effectifs de nouveaux jeunes.

Personne n'aurait imaginé qu'un beau jour ensoleillé de Mars, nos prévisions, nos actions, notre engagement seraient stoppés par une pandémie internationale qui bouleverserait pour le reste de l'année notre modèle économique, associatif.

L'équipe éducative et l'ensemble de l'administration de la MFR ont dû se réorganiser, se réinventer avec comme objectif central la continuité de l'accompagnement des jeunes. Nous aussi en tant qu'administrateurs, nous avons largement soutenus les équipes dans leur engagement quotidien.

Cet exercice 2020 allait donc être très particulier et notre horizon bien moins clair que les années précédentes, laissant présager au fur et à mesure des mois un résultat négatif.

Nous avons tout de même validé certains investissements : caméra de surveillance, des écrans, un tableau interactif, la rénovation de salle de classe et l'aménagement d'un espace détente par exemple.

Avec, comme toujours la même ligne de conduite : garder un outil performant, adapter au moment, des bâtiments en parfait état et une équipe motivée de travailler dans une maison accueillante.

Le travail de notre directeur et de notre comptable n'a pas été simple cette année, demandant de revoir plus régulièrement le budget initialement prévu en plus de l'adaptation à un nouveau plan comptable. Certains postes ont donc basculé vers d'autres comptes au niveau de la comptabilité analytique compliquant ainsi l'analyse.

D'un point de vue comptable l'exercice 2020 demande deux lectures pour une meilleure compréhension et analyser le résultat de manière plus précise pour cet exercice.

En effet, le résultat négatif de 168'283.71 € est très fortement impacté par une charge exceptionnelle de 120'671.64 €.

Cette charge exceptionnelle est liée à la dissolution fin 2019 de la SCI « l'Hermitage ». Cette SCI n'avait plus d'activité depuis des années, elle n'avait donc plus lieu de continuer à exister, raison de sa demande de liquidation.

Par contre, la MFR a dû accepter la charge de 120'671.64 € liée à des opérations de transactions à l'époque pour liquider cette SCI l'Hermitage.

Elle avait été créée il y a plus d'une dizaine d'année dans le cadre de l'extension de bâtiment dans laquelle la MFR possédait 50 % de part.

La première lecture inclus donc cette charge exceptionnelle et le résultat comptable qui en résulte.

La seconde lecture est celle qui reflète notre budget et donc le résultat que nous aurions dû avoir pour l'année 2020 : un résultat négatif de 47'612.07 €.

C'est le premier résultat négatif de la MFR du VILLARET depuis des années. Pour rappel, nous avons clôturé 2019 avec un résultat positif de 14'616 €.

Nos charges ont, sans cette charge exceptionnelle baissées de plus de 6,5% principalement dû à un arrêt pendant 3 mois de l'activité au sein de la MFR et donc un impact direct sur les achats d'alimentation, la consommation d'eau, d'électricité ou de carburants du fait de l'arrêt des visites de stage.

Concernant les charges du personnel, la baisse est directement liée à la prise en charge par l'État du chômage partiel pour les personnes concernées mais aussi de régularisation de cotisations MSA trop provisionnées pendant plusieurs années et non réclamées, venant donc alléger les charges.

Les années passent et nous observons qu'il est très difficile de diminuer ces charges, bien que la consommation, les achats soient bien maîtrisés, les taxes ou abonnements divers augmentent et font donc grimper la facture finale comme pour la plupart des ménages (eau, électricité, fuel, carburants...).

Notre équilibre financier est donc soumis à nos entrées financières, qui peuvent faire basculer notre bilan vers un résultat positif ou pas.

Pour 2020, l'impact de la crise sanitaire a été immédiat sur nos réservations, avec l'annulation de la plupart des locations et des groupes de passage. Un manque à gagner de 70'000 € pour un CA d'environ 38'000 € seulement bien loin de nos chiffres habituels.

Nous n'avons pas pu vendre les services de nos formateurs à l'extérieur et également moins de formation continue, un autre manque à gagner de plus de 17'000 €.

La rémunération de certains placement arrivés à terme et moins rémunérateurs aujourd'hui a fait baisser nos produits financiers.

Nous n'avions pas prévu une telle situation, nous privant d'entrées financières et compromettant ainsi notre résultat 2020.

Mais celui-ci aurait pu être encore plus compliqué si nous n'avions pas bénéficié d'aides de nos partenaires comme Groupama pour près de 38'000 € afin de pallier une perte d'exploitation ou encore la DRAFF pour plus de 50'000 €. Un grand merci pour leur aide précieuse.

Je tiens également à remercier l'investissement des équipes car malgré le changement de mode de financement de l'apprentissage, la fin des subventions CFA pour un financement au contrat, les équipes sont allées chercher d'autres financements (reste à charge employeurs public, fonds privés...) dans le but de préserver nos entrées financières.

L'impact COVID sur les pensions est d'environ 150'000 € dû principalement à différents remboursements qu'il a fallu faire aux familles.

La Maison familiale du VILLARET vit une situation particulière l'obligeant à puiser dans sa trésorerie pour faire face et garder le cap.

La gestion de la MFR reste saine avec une capacité en fond de roulement d'environ 6 mois (la moyenne nationale des MFR est à environ 3 mois) et conserve malgré tout une bonne réserve de trésorerie grâce à la vigilance et la bonne gestion financière depuis des années.

Cela démontre notre capacité d'investir pour maintenir un outil pédagogique de qualité.

La MFR du VILLARET est une association et fonctionne économiquement comme une entreprise. Le résultat négatif de l'exercice 2020, la baisse des effectifs de la rentrée de Septembre 2020, l'incertitude pour les effectifs de la prochaine rentrée, la situation actuelle nous oblige à réfléchir pour la prochaine décennie afin de retrouver une situation financière plus stable, des formations attrayantes.

Il faut souligner qu'une baisse d'effectifs à un impact financier sur 3 exercices, durée de la formation des jeunes.

Une période de transition est en cours, basée sur un renouveau de la MFR, avec pourquoi pas, de nouvelles formations encore à venir pour stabiliser l'outil pédagogique et la masse salariale pour plusieurs années.

Nous remercions très sincèrement l'ensemble des équipes pédagogiques et administratives pour leur travail, leur implication et leur disponibilité en cette année si particulière.

Nous remercions aussi le conseil régional, le conseil départemental, la CCVT, la Mairie de Thônes et nos élus politiques qui nous aident à maintenir un outil pédagogique performant pour la réussite de nos jeunes au sein de la MFR.

Les pièces comptables ont été vérifiées, les écritures correspondent aux documents présentés, que la comptabilité est correctement tenue et que les comptes bancaires correspondent.

J'en profite pour remercier Chantal MERMILLOD, la comptable pour la bonne tenue de la comptabilité.

Les pièces comptables sont à disposition et consultables auprès du directeur ou de la comptable de la MFR sur demande.

Je propose à l'assemblée d'approuver les comptes présentés.

Je remercie également mes collègues du CA pour leur implication, chacune des décisions est le fruit de mûres réflexions, parfois difficiles, souvent défendues tant sur le plan financier qu'éducatif mais toujours dans le but de pérenniser la MFR et ses emplois.

<b>MAISON FAMILIALE "LE VILLARET"</b>		
	<b>REALISE 2019</b>	<b>REALISE 2020</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 884 938 €</b>	<b>1 884 784 €</b>
ACHATS	204 895,43 €	162 878,15 €
SERVICES EXTERIEURS	72 186,95 €	56 427,20 €
AUTRES SERVICES	252 373,37 €	209 679,13 €
IMPOTS ET TAXES	24 258,57 €	24 317,27 €
CHARGES DU PERSONNEL	1 144 830,37 €	1 117 073,08 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 686,58 €	3 689,30 €
CHARGES FINANCIERES	14 008,03 €	12 785,15 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 061,00 €	122 680,00 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	166 637,69 €	175 255,13 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 899 554 €</b>	<b>1 716 501 €</b>
COMPTE ELEVES	852 347,02 €	823 701,72 €
PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	139 957,41 €	43 718,24 €
CONCOURS PUBLICS (TA)	132 294,59 €	19 199,69 €
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (T.A. incluse)	683 865,11 €	731 131,50 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	22 015,00 €	18 334,92 €
PRODUITS FINANCIERS	12 635,10 €	7 659,47 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS - AMORTIS. SUBVENT.	38 646,95 €	62 209,19 €
REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	4 811,46 €	1 350,00 €
TRANSFERT DE CHARGES	12 981,57 €	9 195,97 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>14 616 €</b>	<b>-168 284 €</b>

---

# **SORHOGECO**

**SOCIETE RHODANIEENNE DE GESTION ET DE COMPTABILITE**  
**SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**  
**INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE ET A LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**42 CHEMIN DU MOULIN CARRON – BAT. B2 69130 ECULLY**  
**SAS AU CAPITAL DE 7 622.45 EUROS – SIRET 404 971 830 000 25**  
**Tél. 04 37 65 37 57 Fax. 04 37 65 37 58 [contact@sorhogeco.com](mailto:contact@sorhogeco.com)**

---

## **Association Maison Familiale Rurale Le Villaret**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**exercice clos le 31 décembre 2020**

**Association Maison Familiale Rurale Le Villaret**  
Siège social : 1 Rue Marguerite Frichelet – 74230 THONES

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**  
Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Maison Familiale Rurale Le Villaret relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 12 mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « *Faits majeurs de l'exercice* » de l'annexe des comptes annuels concernant la crise sanitaire Covid-19.

## **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelé) à statuer sur les comptes.

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction et aux personnes chargées de l'administration de l'association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction et aux personnes chargées de l'administration de l'association d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 20 avril 2021

**SORHOGECO**

EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES

42 Chemin du Moulin Carron Bât B2  
69130 Ecully

*Sorghogeco S.A.S.*

Tel. : 04 37 65 87 *Commissaire aux Comptes*

[contact@sorghogeco.com](mailto:contact@sorghogeco.com)

Siret 404 971 830 0025

# RESULTATS AUX EXAMENS

EXAMENS / SESSION	Elèves présentés	Elèves reçus	% réussite
<b>BAC PRO SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES</b>			
2016	45	41	91 %
2017	42	33	78.6 %
2018	50	41	82 %
2019	26	21	80.8 %
<b>2020</b>	<b>58</b>	<b>52</b>	<b>89.6 %</b>
<b>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARCU</b>			
2014	16	16	100 %
2015	9	9	100 %
2016	10	10	100 %
2017	13	13	100 %
2018	4	4	100 %
2019	8	8	100 %
<b>2020</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>90 %</b>
<b>BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTE ET DU</b>			
2014	16	15	94 %
2015	8	8	100 %
2016	4	4	100 %
2017	12	12	100 %
2018	5	5	100 %
2019	7	6	85.7 %
<b>2020</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>100 %</b>
<b>DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE</b>			
2014	34	32	94 %
2015	41	40	97.5 %
2016	33	33	100 %
2017	37	36	97.3 %
2018	38	35	92.1 %
2019	30	28	93.3 %
<b>2020</b>	<b>37</b>	<b>32</b>	<b>86.5 %</b>

**TAUX MOYEN DE REUSSITE : 89.6 %**

# LE DEVENIR DES ELEVES

## BAC PRO SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES

**38 personnes ont répondu sur 50 sortants du BAC PRO SAPAT**

- 19 sont en formation
  - o 5 en DEAS en apprentissage
  - o 2 en DEAS en continue
  - o 1 en DEAP en apprentissage
  - o 1 en redoublement BAC PRO SAPAT
  - o 5 en CAP AEPE dont 1 par correspondance
  - o 2 en IFSI
  - o 1 en CAP Esthétique
  - o 1 en Attachée de direction en apprentissage
  - o 1 redoublement BAC PRO SAPAT
- 12 en emploi
  - o 4 en CDI
  - o 7 en CDD
  - o 1 en intérim
- 5 en recherche d'emploi
- 2 Autres (année sabbatique..)

## BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARCU

**7 personnes ont répondu sur 10 sortants du BAC PRO ARCU**

- 5 sont en formation
  - o 2 en Bachelor Communication
  - o 1 en BTS MCO en apprentissage
  - o 1 en BTS Tourisme en apprentissage
  - o 1 en CAP en apprentissage
- 1 en emploi
  - o 1 en CDI
- 1 en recherche d'emploi

# **BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE**

## **« Sciences et Technologies de la Santé et du Social »**

**7 personnes ont répondu sur 10 sortants du BAC TECHNO ST2S**

- 4 sont en formation
  - 1 en DE Psychomotricien
  - 1 en DE Educatrice spécialisée
  - 1 en DE Educatrice de Jeunes enfants en apprentissage
  - 1 en DUT HSE
- 2 en emploi
  - 1 en CDD (Employée de commerce)
  - 1 en CDI (Employée de commerce)
- 1 en recherche d'emploi

# **DIPLOME D'ETAT**

## **D'Auxiliaire de Puériculture**

**30 personnes ont répondu sur 38 sortants du DEAP**

- 1 est en formation
  - 1 en DE D'Infirmière
- 29 en emploi
  - 14 sont en poste d'Auxiliaire de Puériculture en crèche
  - 1 est en poste d'Auxiliaire de Puériculture en maternité
  - 1 est en poste d'Auxiliaire de Puériculture en pouponnière
  - 1 est en poste d'Auxiliaire de Puériculture en foyer d'accueil médicalisé
  - 1 sont en poste d'Aide-soignante
  - 1 fait de la garde d'enfant à domicile
  - 1 travaille dans le commerce
- 8 non renseigné

**EFFECTIFS 2020/2021 - au 29 Avril 2021**  
**MFR "Le Villaret" - THÔNES**

CLASSES	NOMBRE D'ÉLÈVES
<b>DIPLOME : BEPA SAP BACCALAUREAT PROFESSIONNEL SAPAT</b>	
Seconde BAC PRO SAPAT - Groupe 1	11
Seconde BAC PRO SAPAT - Groupe 2	11
Première BAC PRO SAPAT	41
Terminale BAC PRO SAPAT	33
TOTAL	96
<b>DIPLOME : BACCALAUREAT PROFESSIONNEL Métiers de l'Accueil : Elèves en apprentissage</b>	
BAC PRO Seconde	3
BAC PRO Première	8
BAC PRO Terminale	13
TOTAL	24
<b>DIPLOME : BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE ST2S : Elèves en Apprentissage</b>	
BAC ST2S Terminale	6
TOTAL	6
<b>DIPLOME : DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE : Elèves en Apprentissage</b>	
AP 1	31
AP 2	21
AP passerelle	19
TOTAL	71
TOTAL GENERAL	197

# ASSEMBLEE GENERALE DU 7 MAI 2021

## ELECTIONS

### ADMINISTRATEUR DEMISSIONNAIRE

- ROCHET Jocelyne Parent d'ancien élève

### ADMINISTRATEURS SORTANTS SE REPRESENTANT

- ANTHOINE Fabrice Ancien élève
- BOTTOLLIER-CURTET Frédéric Référent scolaire Gendarmerie
- CHAILLOT Delphine Maître de stage et apprentissage
- COMBAZ Christian Parent d'ancien élève

### ADMINISTRATEURS SORTANTS NE SE REPRESENTANT PAS

- GUIDON Sandra Parent d'ancien élève
- MILOT Yves Parent d'ancien élève

### ADMINISTRATEUR COOPTE A ELIRE

- CONVERS Joffrey Ancien élève
- THOME Cindy Parent d'élève

### NOUVEAUX CANDIDATS

- FAIVRE Nadège Ancienne élève

## RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Nous sommes, ce soir, pour la deuxième année réunis « virtuellement » pour l'Assemblée Générale de votre, de notre association. Sachez que je suis très fier d'être président d'une association telle que la vôtre, la nôtre, car elle porte des valeurs de solidarité, de respect, d'engagement, d'accompagnement et bien d'autres encore mise en avant durant cette période si particulière.

La MFR Le VILLARET grâce au système de visio-conférence, a organisé des réunions de son Bureau, ainsi que du Conseil d'administration pour rester en contact entre nous, ainsi qu'avec la maison familiale. Les décisions prises en visio-conférence sont tout aussi valables qu'en présentiel (chaque réunion a fait l'objet d'un compte-rendu précisant les participants et les décisions prises)

Pendant les périodes de fermeture des MFR toute l'équipe s'est fortement mobilisée pour assurer la continuité pédagogique, pour garder le lien avec les élèves, les apprentis, les stagiaires mais aussi les parents et les maîtres de stage et d'apprentissage.

La MFR connaît ces dernières années et va connaître dans les années à venir, de nombreux changements : fermeture de formation en 2 temps (le bac ST2S entre 2020 et 2021), baisse des effectifs sur des formations historiques (Bac Pro Métiers de l'Accueil et SAPAT) mais augmentation sur d'autres (DEAP), ouverture d'une nouvelle formation à la rentrée 2021 (BTSA DATR), des projets en cours pour 2022, une équipe expérimentée avec une moyenne de 17 ans de présence à la MFR, un questionnement du directeur sur son management après 10 ans de direction, des inquiétudes de l'équipe etc.

Il nous faut impulser une nouvelle dynamique, nous questionner sur la place des administrateurs dans la maison et avec l'équipe, relancer du lien avec le CA au sortir nous l'espérons d'une crise sanitaire qui a marquée tout le monde psychologiquement. L'objectif étant de travailler sereinement tous ensemble sur la réécriture du projet d'association après un début de travail il y a 2 ans.

Vous le constatez les raisons nous semblent nombreuses pour demander un audit à l'Union Nationale, dès le mois de Septembre ou rapidement à la rentrée prochaine. L'objectif est de pouvoir s'appuyer sur ses conclusions et recommandations afin d'impulser une nouvelle dynamique pour la MFR mais aussi pour que le directeur, le CA et les salariés puissent mener à bien leurs missions pour la réussite des jeunes. Nous souhaiterions qu'une attention particulière soit portée sur les ressources humaines et le fonctionnement de l'équipe afin d'accompagner au mieux le directeur dans le futur, à cette croisée des chemins.

Nous sommes devenus CFA autonome en Juin 2020 pour pouvoir dispenser en direct les formations par apprentissage sous l'entité CFA MFR le VILLARET et assurer la gestion de nos contrats d'apprentissage, suite à la réforme.

En tant qu'organisme de formation nous avons obtenu la certification Qualiopi qui se base sur 32 indicateurs. L'approche est positive de la part des salariés. L'audit définitif a eu lieu les 04 et 05 Septembre 2020. J'en profite pour féliciter les collègues en charge de ce dossier, Véronique TARDY et Peggy DULOU ainsi que toute l'équipe qui ont su dans un laps de temps restreint permettre à la Maison de passer cette certification obligatoire.

La RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) est notre prochaine étape. L'audit aura lieu fin Mai 21 à la MFR. Ce label, Lucie 26000, permet d'étudier la MFR sous de nombreux aspects : éco-responsabilité, implantation sur les territoires, fonctionnement associatif etc. La RSO est en perpétuel renouvellement et en avancement. Dans le RSO il y a 6 engagements à prendre avec 19 principes d'actions. Les engagements et principes du RSO se rejoignent avec les principes de Qualiopi.

Je voudrais dire un grand merci aux familles et à tous nos partenaires, qui nous font confiance. Je voudrais remercier aussi tous les élus qui soutiennent et défendent nos différents dossiers. Je remercie La CCVT et en particulier M. Gérard FOURNIER son président qui est intervenu au sein de nos classes, la mairie de Thônes et en particulier M. Pierre BIBOLLET le Maire et M. Jacques DOUCHET son ancien 1<sup>er</sup> adjoint, qui répondent toujours présents pour nos différentes sollicitations, ainsi que toutes les associations locales comme le Foyer d'Animation, par le biais de son directeur M. Arnaud PILLODS et de sa présidente Mme Karine ANGELLOZ-NICOUD, l'écomusée du bois et tout particulièrement M. Nicolas Villaume, Saveurs des Aravis et j'en oublie certainement.

Je profite de l'occasion, au nom du Conseil d'Administration, pour remercier et féliciter Frédéric BATTISTELLA pour sa gestion, avec le pôle administratif/direction, de la période de confinement et de reprise, et chaque membre de son équipe pour son savoir-faire et son savoir-être, ainsi que la compétence et l'excellent travail fourni par chacun en étant toujours disponibles pour nos jeunes et en ayant pour principal objectif la réussite de tous les élèves, encore plus pendant la période de continuité pédagogique.

Les bons résultats aux examens ainsi que la gestion financière de crise sanitaire prouvent la rigueur et le professionnalisme de chacun.

Je remercie tous les administrateurs pour leur investissement, leur disponibilité et leur participation aux différentes actions tout au long de l'année.

Je remercie les maîtres de stage et les maîtres d'apprentissage pour le temps qu'ils consacrent à la formation de nos jeunes, tout particulièrement depuis 1 an dans cette période de crise.

Je remercie les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprises qui, par le versement de la taxe d'apprentissage continuent de nous apporter une aide financière précieuse et investissent sur l'avenir de nos jeunes qui est aussi le nôtre.

Je remercie nos partenaires financiers comme la Banque LAYDERNIER, le Crédit Coopératif et nos principaux partenaires le Crédit Agricole et Groupama, toujours présents à nos côtés.

Merci pour votre présence et votre attention.

Le président.  
Christian COMBAZ.